

Lettre aux élus

N° 35 - JANVIER 2014



Besoin d'aide ?

Des projets neufs sortent de terre

Depuis septembre 2011, la **politique d'aide à la filière terre** sur le territoire du Parc jusqu'alors réservée à la rénovation était **ouverte à la construction neuve**. Depuis, quelques projets publics ont vu le jour et sont aujourd'hui en cours de réalisation. La communauté de communes de Sèves-Taute a été la première à bénéficier de ce dispositif d'aide sur le neuf pour la **construction de ses bureaux et du pôle enfance**. Le gros œuvre est aujourd'hui terminé et les murs en pisé (terre compactée dans un coffrage) s'offrent déjà au regard des habitants. La communauté de communes de La Haye-du-Puits a opté pour un soutien technique et lui emboîte actuellement le pas avec la **construction de son pôle santé**. Le cloisonnement des espaces d'attente prévu en pisé est en cours d'achèvement. D'autres projets ayant recours à la bauge sont actuellement en cours d'étude. Ces projets sont encourageants. Ils permettent avec les opérations pilotes plus anciennes du Conseil général (le Pavillon des énergies) et du Parc (la Maison du Parc) et de quelques particuliers, de disposer localement d'exemples sur lesquels s'appuyer pour développer la filière.

Afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage volontaires, le Parc met donc à disposition des **financements et un conseil gratuit**. Mais pour optimiser la qualité des réalisations, le Parc a également mis en place une formation à destination des architectes pour les sensibiliser aux spécificités de ce matériau et à ses techniques de mise en œuvre. **Une dizaine d'architectes de la région sont donc aujourd'hui en mesure de concevoir avec la terre.**

Gageons que nos efforts, conjugués à leurs nouvelles compétences, permettront à notre territoire de renouer avec cette culture constructive qui le caractérise et au delà de l'exemplarité des collectivités, d'inviter les habitants à se réapproprier ce matériau dans l'architecture quotidienne.

SOUTIEN À LA CONSTRUCTION NEUVE EN TERRE CRUE

Gros œuvre

Mur massif, mur porteur

- Plafond de travaux 15 000 € TTC
- Taux d'aide 40 % (subvention de 6 000 € TTC maximum)

Terre en second œuvre

Isolation, cloisonnement, finitions...

- Plafond de travaux 20 000 € TTC
- Taux d'aide 15 % (subvention de 3 000 € TTC maximum)

Les deux aides pour le neuf sont cumulables sur un même projet.



Pour en savoir + :

François STREIFF - 02 33 71 61 90

fstreiff@parc-cotentin-bessin.fr

Je vous souhaite à tous une excellente année 2014.

Cette année sera forcément riche de changements de différentes natures.

Les élections municipales de mars conduiront à un renouvellement parmi les hommes et les femmes qui s'investiront dans les six prochaines années au sein de nos communes. Le Parc accueillera alors ses délégués communaux et procédera à de nouvelles élections au sein de ce collège des communes d'ici l'été. Nos instances communautaires vont également vivre de profondes évolutions dans leur périmètre, leurs compétences et leur composition. Elles seront de nature à faire évoluer les relations entre le Parc et les communautés de communes du territoire.

2014 sera également riche de projets pour le Parc. En février, le comité syndical devra entreprendre deux décisions importantes, en réflexion depuis plusieurs mois :

- le projet architectural et financier du regroupement de l'équipe technique et administrative de Cantepie vers la Maison du Parc (effectif en 2016),

- la gestion, par le Parc, de la Réserve Naturelle Nationale de Beauguillot à partir du 1^{er} juillet 2014, par transfert de l'association Claude Héttier de Boislambert.

Cette lettre aux élus sera votre relais d'information tout au long de ces événements.

Rolande BRECY,
Présidente du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

Dépôt légal : septembre 2006

Édition trimestrielle - Tirage : 1950 ex. - ISSN papier : 1290-3442

Directeur de publication : Rolande BRÉCY

Directeur de rédaction : Bénédicte DUPARD

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

Crédits photo : © J.Rimbert, L. Bouyer, F. Streiff (Pnr MCB) ; E. Serre;

T. Houyel.

Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales

Imprimeur Anquetil - Condé-sur-Noireau.

www.parc-cotentin-bessin.fr

IMPRIM'VERT®

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin



Que fait le Parc ? Les habitants partagent leur regard sur le patrimoine et les paysages

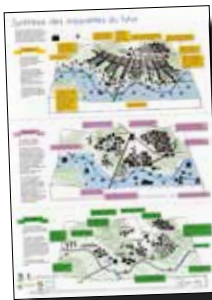
La mairie des Moitiers-en-Bauptois et le Parc ont invité les habitants, de tous âges, de toutes professions, de tous milieux à vivre une expérience collective. Cette action avait pour objectif de tester une méthode et des outils pour impliquer les habitants dans la connaissance et le devenir des paysages de leur territoire. Elle a été conduite avec des animateurs professionnels et avec l'appui du CAUE de la Manche.

Une vingtaine d'habitants de la commune ont participé aux différents ateliers :

- « **Les perceptions personnelles** » : promenade découverte sur la commune, ateliers post'it, photomontage, écriture.
- « **La vision collective** » : des ateliers amenant les habitants à définir l'identité du territoire et à se projeter dans l'avenir, avec le « forum cabaret », pour échanger des idées sur différents thèmes, de manière rapide. « Les tensions élastiques », jeu visant à mettre en exergue les tensions positives ou négatives entre « gens » et « éléments » dans leur environnement, ce qui ne se rencontre pas, s'oppose, ce qui s'entend. (Exemples : le dépôt des déchets aux pieds des conteneurs, l'écoulement des eaux pluviales...). Les maquettes du futur permettent d'imaginer des scénarios de la vie du territoire, leurs impacts sur le paysage. Ils permettent de dire des choses importantes, des points de vigilance, des désirs partagés et collectifs (exemple scénario 2 : « il n'y a plus d'agriculteurs... »).
- « **Photo-portaits** » : une galerie de portraits de « gens du Pays ».

Ce type de démarche vise à donner aux élus du Parc des éléments qui les aideront dans leurs décisions, à partir de ce qui touche les habitants, ce qu'ils aimeraient voir préserver ou évoluer, etc.

Un poster restitue l'ensemble des idées issues des ateliers.



Pour en savoir + Joëlle RIMBERT -
02 33 71 61 90 - jr Lambert@parc-cotentin-bessin.fr

D'autres l'ont fait !

Emmanuel Serre, habite une vieille maison en pierre à Villedieu-les-Poêles, il est bénévole pour l'opération « Enerterre ».

Le dispositif « Enerterre », animé par le Parc, consiste à organiser des travaux de rénovation de maisons en terre s'appuyant sur l'entraide. Un formateur professionnel encadre chaque chantier, auquel participent les bénéficiaires du dispositif, principalement des familles en situation de précarité énergétique, et des bénévoles. Parmi ces derniers, Emmanuel est un habitué.



A quels travaux avez-vous participé ?

Des enduits intérieurs à la chaux, à Saint-André-de-Bohon, des cloisons terre et paille à Derville, de l'isolation en chanvre aux Moitiers-en-Bauptois et à Picauville.

Que vous apporte cette participation ?

Ces ateliers m'ont permis de découvrir une partie des techniques utilisées dans le bâti ancien ou l'éco-construction. J'ai pu ainsi entrevoir ce que pouvaient être les métiers du bâtiment et engager une recherche de formation. De plus, la convivialité et la sympathie des personnes qui participent solidairement au projet ont largement récompensé le travail fourni.



Des travaux chez vous sont-ils prévus ?

Je vis dans un chantier permanent depuis 6 mois. Je n'aurais pas envisagé de faire certains travaux sans avoir participé au projet (enduits, isolation avec du chanvre produit localement, dalle en béton de terre et pose de terre cuite).

Que pensez-vous du dispositif ?

Mon seul regret est qu'un dispositif identique ne se généralise pas à l'ensemble du territoire de la Manche. La qualité de l'encadrement des chantiers permet à tous de se sentir à l'aise et d'assimiler à son rythme les techniques et savoir-faire utilisés. Le projet met en relation des personnes qui n'auraient jamais été amenées à se rencontrer et leur donne des objectifs communs et concrets. Il donne l'opportunité de redécouvrir la solidarité que l'on pouvait trouver autour des « corvées entre voisins » ainsi que notre patrimoine du bâti en terre.

Pour en savoir + Denis LETAN et Laurent BOUYER - 02 33 71 61 90 -
dletan@parc-cotentin-bessin.fr et lbouyer@parc-cotentin-bessin.fr

Décisions d'élus

Extrait des principales décisions des bureaux du 5 septembre, 14 octobre et 2 décembre 2013

Fonds de sauvegarde terre-chaume 20 dossiers soutenus sur les communes de Auvers, Bernesq, Coigny, La Feuillie, Gorges, La Feuillie, Marchésieux, Millières, Raids, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Sainteny, Saint-Georges-de-Bohon, Saint Martin-d'Aubigny, Saon, pour une aide totale de **23 181 €** représentant un montant de travaux de **25 677 €**.

Politique culturelle Aide de **2 500 €** au Lycée Saint-Lô Thère du Hommet d'Arthenay pour la création d'une campagne de publicité de sensibilisation aux questions de l'Eau et du développement durable.

Aide de **2 500 €** à l'Association Magnarelle de Gavrus (14) pour le projet « au regard des marais, éveillez la sensibilité et à la créativité à travers des ateliers d'écriture poétique et mise en voix au sein d'une exposition ».

Valorisation du patrimoine Complément d'aide de **273 € HT** à la communauté de communes de La Haye-du-Puits pour la remise en état des sentiers de découverte du Mont Castre et du Mont de Derville.

Complément d'aide de **342 € HT** à la communauté de communes d'Isigny Grandcamp Intercom pour la remise en état du sentier de découverte de Neuilly-la-Forêt.

Plan de gestion du bocage 3 dossiers soutenus : linéaire de haie replantée de 510 m à plat et 80 m sur talus pour une aide totale de **2 228 €**.

